

DISCOURS DE L'INAUGURATION DE L'AVENUE DU LOUPÉ

Le 16 mai 2025

Madame la Sénatrice, ma chère Lulu

Mesdames, Messieurs les élus, députés, conseillers municipaux, anciens conseillers municipaux,
Mesdames Messieurs les présidents d'associations,

Madame la ministre, ma chère Mauricette,

Chères citoyennes et chers citoyens,

Chers amis,

Somme toute, nous y sommes.

Dans quelques jours les travaux de réfection de l'Avenue du Loup vont commencer. La Ville de Pau l'a acté. Je suis malheureux de déplorer, ce soir avec vous, son échec, pour ne pas dire sa faillite.

Ensemble, l'équipe municipale et ses services, piétinent ici, une nouvelle fois, la législation de notre République Française.

Piétiné, l'article L228-2 de la loi d'orientation des mobilités qui impose des itinéraires cyclables aménagés lors de rénovations urbaines.

Piétiné l'objectif affiché du Plan de Développement Urbain (PDU) qui vise que 10% de tous les déplacements urbains soient effectués en moyens de mobilités actifs à l'horizon 202...

Piétinée la sécurité des cyclistes, jeunes ou âgés, lents ou rapides, vélo-taffeurs ou cyclistes du dimanche, partisans de l'empressement ou partisans de prendre le temps, ceux qui rouspètent ou ceux qui pètent, nés au vent, faisant l'éloge de la lenteur.

Ensemble, l'équipe municipale et ses services, piétinent, aussi, ici, le bon sens.

Piétiné l'accord de Paris nous enjoignant de limiter nos émissions de gaz à effet de serres.

Perpétuée la pollution sonore qui, lorsque vous êtes exposé quotidiennement à un bruit de 55 à 80 dB, augmente notablement stress et risques d'hypertension artérielle et de troubles cardio-vasculaires.

Perpétuée la pollution atmosphérique au dioxyde d'azote et aux particules fines qui tue chaque année en Europe 250 000 personnes.

Notre municipalité s'enferme dans une logique mortifère complètement anachronique.

Vous l'aurez compris, chez les Loupé, la ville de Pau se sent comme en famille. Cette passion, ils l'ont répétée sur de nombreux axes récemment réhabilités avec un constant dynamisme et une grande pugnacité au service de la reine automobile.

J'accuse l'équipe municipale et ses efforts pour préserver l'odieux héritage. Cet héritage inspiré des valeurs de la Révolution industrielle et de l'anthropocène décomplexé, pousse nos élus à maintenir un cap funeste.

Cette avenue, loin de connaître le destin radieux de ses rares consœurs apaisées, sera quotidiennement empruntée par des milliers de carcasses écumantes et fumantes.

Point de répis pour les petits, point de salut pour les inconnus.

Recueillons-nous. Déplorons le sinistre destin de cette Avenue, malheureusement bien trop commun.

Inaugurer une rue est un acte symbolique fort. Il est chargé de sens historique et social. Les rues racontent l'histoire et l'espérance en la ville. Elles sont des lieux de citoyenneté et de lien social. Avec cette inauguration, nous rappelons qu'il est légitime pour les citoyennes et les citoyens d'attendre que chacune et chacun ait sa juste place dans l'espace public.

Or le coût annoncé par la municipalité pour cette rénovation (1 million d'Euros), laisse à penser que cet aménagement sera pérenne pour de nombreuses années voire décennies et que les pratiquants des mobilités actives y seront durablement négligés et mis en danger.

Chère Lulu, Chère Mauricette, je comprends que vous vous insurgeassiez face à cet incompréhensible mépris. Les citoyens soucieux du mieux « Circuler Ensemble » s'unissent à vous pour dénoncer ce dédain et réclamer une modification immédiate du projet.

Par la force des enjeux planétaires et avec la conviction de la puissance des petites gouttes d'eau de chacune et de chacun des colibris que nous sommes, je suis fier au nom des citoyennes et citoyens engagés de l'Association Pau à Vélo d'inaugurer cette rue comme un pied de nez à ce vrai loupé, à ce naufrage sécuritaire, à ce désastre anachronique.

Que change vite le nom de cette Avenue du Loupé pour mieux regagner son ancien nom si évocateur et si puissant.

Je vous remercie.